

A collage of Alice in Wonderland-themed items including playing cards (aces, tens, hearts, spades), pocket watches, a teapot, and a teacup, all set against a light blue background.

ISATIS

ACTIONS POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES
SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHIQUES

ACTIVITÉ 2020

À la manière d'un conte...

« Alice au Pays d'ISATIS »

[préface]

Alice au Pays d'ISATIS ou comment peindre une sombre et bien méchante année avec un arc-en-ciel.

Il fallait oser le contre-pied.

Il fallait oser l'imaginaire et la fantaisie.

Il fallait oser cette plongée dans l'extravagant, l'inattendu et le merveilleux.

Mais peut-être, pour mieux le comprendre, faut-il rappeler que dans cet environnement déstabilisé et déstabilisant, dans cet univers bousculé et hors norme, Alice est l'élément rigoureux et lucide qui garde sang-froid et cap.

Alors peut-être bien qu'Alice se confond avec chaque acteur d'ISATIS, avec chacun d'entre nous, d'entre vous, et si le voyage d'Alice est ponctué de symboles et bien celui-là pourrait bien en être le premier.

Face à l'absurde, Alice pose nombre de questions et obtient bien des réponses aléatoires sans jamais perdre le sens du vrai, tout comme les acteurs d'ISATIS face à l'absurde d'un extérieur chaotique et dramatique.

Mais l'allégorie s'arrête là, à cette frontière entre le rêve (Alice) et la réalité que nous avons vécue.

Peu importe, les concepteurs de cet étonnant rapport d'activité nous ont offert à leur manière une potion contre la sinistrose, sans omettre qu'au quotidien et les pieds bien sur terre, les gens d'ISATIS ont répondu présent. Que les uns et les autres en soient remerciés.

~Philippe REGIOR, Président d'ISATIS~



Ce rapport annuel 2020 a été conçu et réalisé au sein de la Direction Générale d'ISATIS.

Rédaction : Véronique ROUSTAN • Conception : Matthieu NORE • Supervision : Philippe REGIOR - Jean-Claude GRECO • Photos : © stock.adobe.com - © ISATIS

[au fil de l'histoire]

CHAPITRE I

Comme une envie de découvrir ISATIS - P. 4

CHAPITRE II

Faisons un peu connaissance - P. 9

CHAPITRE III

Bienvenue au Pays d'ISATIS - P. 13

CHAPITRE IV

Un printemps hors du temps - P. 17

CHAPITRE V

Un confinement inspirant - P. 21

CHAPITRE VI

Un été aux accents de liberté - P. 29

CHAPITRE VII

De nouveaux horizons pour l'arrière-saison - P. 34

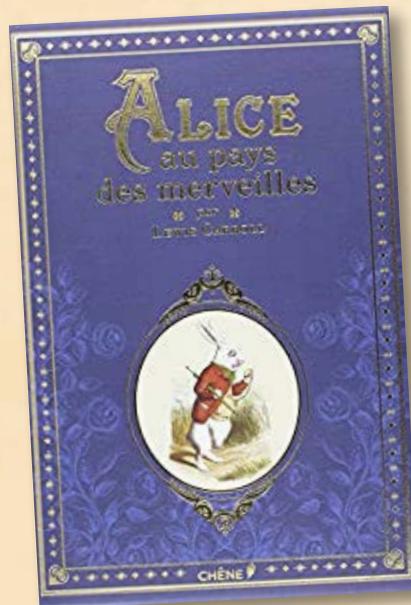
[épilogue]

Par Jean-Claude GRECO, Directeur Général - P. 41

TOUS LES PERSONNAGES QUE VOUS RENCONTREREZ AU COURS DU RÉCIT SONT DES CRÉATURES FANTASTIQUES ISSUES DE L'OUVRAGE « ALICE AU PAYS DES MERVEILLES » DE LEWIS CARROLL, DONT CERTAINS EXTRAITS ONT ÉTÉ REPRIS.

A wooden signpost is mounted on the trunk of a large tree in a lush forest. The sign is made of dark, weathered wood and features the text 'CHAPITRE I' in a white, serif font, underlined with two lines. Below it, the text 'Comme une envie de découvrir ISATIS' is written in a white, serif font. The background shows a dense forest of tall, thin trees with sunlight filtering through the canopy, creating a warm, golden glow. The ground is covered in green grass and ferns.

CHAPITRE I
Comme une envie de
découvrir ISATIS



Alice commençait à se sentir très lasse de rester assise à côté de sa sœur, sur le talus, et de n'avoir rien à faire [...] lorsque, brusquement, un Lapin Blanc aux yeux roses passa en courant tout près d'elle. Ceci n'avait rien de particulièrement remarquable ; et Alice ne trouva pas non plus tellement bizarre d'entendre le Lapin se dire à mi-voix : « Oh, mon Dieu ! Oh, mon Dieu ! Je vais être en retard ! » [...]

Cependant, lorsque le Lapin tira bel et bien une montre de la poche de son gilet, regarda l'heure, et se mit à courir de plus belle, Alice se dressa d'un bond, car, tout à coup, l'idée lui était venue qu'elle n'avait jamais vu de lapin pourvu d'une poche de gilet, ni d'une montre à tirer de cette poche.

Dévorée de curiosité, elle traversa le champ en courant à sa poursuite, et eut la chance d'arriver juste à temps pour le voir s'enfoncer comme une flèche dans un large terrier placé sous la haie. Un instant plus tard, elle y pénétrait à son tour. [...]

Le terrier était d'abord creusé horizontalement comme un tunnel, puis il présentait une pente si brusque et si raide qu'Alice n'eut même pas le temps de songer à s'arrêter avant de se sentir tomber dans un puits apparemment très profond. [...] Alice ne s'était pas fait le moindre mal, et fut sur pied en un moment.

[Extrait de « Alice au pays des merveilles » de Lewis Carroll]

Alice se trouvait à présent devant une porte sur laquelle était épinglée une affiche dont elle prit connaissance avec la plus grande attention.

ISATIS : une histoire, un parcours, un avenir

L'association ISATIS a été créée par des proches et des familles de personnes souffrant de troubles psychiques. Elle s'est enrichie du concours d'administrateurs sensibles au projet social d'ISATIS. Cette convergence a contribué au développement de nombreuses actions dans une vision d'insertion citoyenne et avec des services sur un territoire sans cesse élargi.

Depuis sa création, notre association s'est efforcée de mettre en pratique des valeurs de solidarité essentielles au service des personnes en difficulté, notamment celles souffrant de troubles psychiques. Cette volonté de traduire des mots en actes a forgé au fil des années l'identité d'ISATIS et constitue aujourd'hui son patrimoine humain et social.

Un patrimoine, un bien commun, en mouvement perpétuel à l'image de ceux qui agissent au sein de l'association : personnes accompagnées, administrateurs, professionnels, bénévoles.

Dans son parcours, l'association s'est attachée à répondre aux défis liés à l'environnement externe, qu'ils soient politiques, réglementaires ou économiques, dans un véritable souci d'exigence sur la qualité des actions menées, d'indépendance intellectuelle, d'innovation et de diversification, afin de servir au mieux l'intérêt des personnes accueillies.

Cela se traduit par un engagement de tous, tous les instants : l'engagement des membres des instances associatives au service de l'intérêt commun, l'engagement des professionnels dans l'accomplissement de leurs missions, l'engagement des usagers à honorer la confiance que leur témoigne ISATIS.

Beaucoup reste à faire. Pour y parvenir, l'adhésion de tous les acteurs aux principes fondamentaux de notre projet commun est indispensable.

[Extrait du projet associatif d'ISATIS]

**« Des gens qui aident d'autres gens...
Intéressant ! se dit-elle. »**

Ces quelques lignes éveillèrent immédiatement sa curiosité au point qu'elle s'empressa de tourner la poignée de la porte, sans même se demander si elle pourrait rebrousser chemin.

Elle se retrouva alors dans un écrin de verdure au milieu duquel trônait un fauteuil à bascule dans lequel elle prit place, encore tout ébranlée par sa chute. Après un court repos, ses yeux s'arrêtèrent sur une grande enveloppe posée au pied d'un champignon, revêtue de la mention « Un peu d'histoire... ».

Elle s'en approcha et, s'asseyant sur l'herbe, l'ouvrit délicatement pour en sortir une feuille de parchemin qu'elle parcourut avec intérêt.

**ISATIS ŒUVRE EN FAVEUR
DES PERSONNES SOUFFRANT
DE TROUBLES PSYCHIQUES
DEPUIS 1997**

Historiquement implantée à Nice dans les Alpes-Maritimes, où se situe son siège social, l'association revêt aujourd'hui une dimension interrégionale puisqu'elle est présente en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Corse et en Occitanie, où elle propose une offre de service diversifiée.

Un peu d'histoire...

1997

Ouverture de la première structure, le « Club Orion », FAM de jour, sous la Présidence de Gérard GRANDCLEMENT, Président fondateur

1999

Création des services d'accompagnement à l'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail sur l'ensemble des départements des régions PACA et Corse

2001

Ouverture des SRS (Services Relais Santé) pour les bénéficiaires du RMI souffrant de troubles psychiques.

2002

Nomination de Jean-Claude GRECO au poste de Directeur Général

2006

Le Conseil d'Administration se recompose. La moitié des administrateurs sont ceux représentant les familles, présents depuis l'origine au sein d'ISATIS. L'autre moitié est constituée des représentants dits « de la société civile ».

Création du complexe Lou Maïoun, FAM de jour à Saint-Raphaël

2007

Réorganisation sous la forme de Directions Territoriales

2008

Philippe REGIOR est élu Président d'ISATIS
Création de 8 SAMSAH et de 2 GEM

2009

Création du 1^{er} ESAT à Salon-de-Provence

2010

Création du complexe médico-social « La Ferme d'Ascros »
Création du Foyer de Vie « Le Villaret » dans l'arrière-pays niçois

2011

Début d'activité du SACES, service proposant un accompagnement au maintien dans l'emploi au sein d'entreprises publiques et privées

2012

Création du Chantier d'Insertion et de l'Entreprise Adaptée dans les Alpes-Maritimes
Création de la Résidence Accueil de Grabels dans l'Hérault

2013

Création de la Boutique Solidaire « L'Atelier des Fées » à Bastia
Création de la Résidence Accueil « Lorenzi » à Nice
Création d'un Foyer pour Jeunes Adultes à la « Ferme d'Ascros »
 Mise en œuvre du dispositif « Un chez-soi d'abord » à Ajaccio

2014

Fusion/absorption de l'association Install'Toit à Bastia
Création de l'Épicerie Sociale « Gourmandigne » à Digne

2015

Création du service ISATIS Formation

2016

Création de la Résidence Accueil « Bréa » à Nice
Filialisation des associations PACT et S2IP
Fusion/absorption de l'association Marionnettes des Alpes

2017

Mise en œuvre du dispositif « Un chez-soi d'abord » à Bastia
 Mise en œuvre du dispositif Emploi Accompagné dans le Var et le Vaucluse
Création de l'Épicerie Sociale et Solidaire itinérante « Epicétou » dans les Alpes

2018

Création et reprise de 4 GEM à Draguignan, Menton, Grasse et Salon-de-Provence
Expérimentation du dispositif « Un chez-soi d'abord » à Nice pour 3 personnes
Création de la Résidence Accueil « Nicetta » à Nice
 Mise en œuvre du dispositif « Emploi accompagné » en Corse

2019

Mise en œuvre du service « Logement d'abord & santé » dans les Hautes-Alpes
Création du Pôle Économique regroupant l'Entreprise Adaptée d'ISATIS et les filiales PACT et S2IP
Création du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale « Un chez-soi d'abord Nice » avec la Fondation de Nice et le Centre Hospitalier Sainte-Marie de Nice

Et puis il y eut l'année 2020... L'année de tous les défis et de tous les interdits, quasiment du début à la fin ! Si tu veux en savoir plus, lance-toi à la poursuite du lapin blanc ! Il te guidera dans les méandres de cette année un peu folle rythmée par les facéties d'un personnage aussi discret qu'envahissant...

« Eh bien, moi qui avais peur de m'ennuyer aujourd'hui... songea-t-elle. »

Enjouée à l'idée de passer une journée riche en découvertes, Alice se leva d'un bond pour atteindre la porte donnant accès à cette fameuse année !

A large, weathered wooden signpost is mounted on the thick, gnarled trunk of a tree in a lush forest. The signpost is rectangular with rounded corners and features the text 'CHAPITRE II' in a white, serif font, underlined with two horizontal lines. Below this, the text 'Faisons un peu connaissance' is written in a similar white serif font. The background is a soft-focus forest with tall, thin trees and a warm, golden light filtering through the canopy, suggesting a sunrise or sunset. The ground is covered in vibrant green grass and ferns.

CHAPITRE II
Faisons un peu
connaissance

« Un instant ! lui ordonna une voix qui semblait venir de derrière le champignon. »

Interloquée, Alice se figea.

« Ne sois pas si pressée, continua la voix sur un ton moins sévère. »

Quelque peu rassurée, *Alice se dressa sur la pointe des pieds, jeta un coup d'œil attentif, et son regard rencontra immédiatement celui d'une grosse chenille bleue, assise les bras croisés, fumant tranquillement un long narguilé [...] La Chenille et Alice se regardèrent un moment en silence : finalement, la Chenille retira son narguilé de sa bouche, puis s'adressant à elle d'une voix languissante et endormie...*

« Faisons un peu connaissance, voyons. »

– « Heu... Bien sûr, Madame, répondit Alice d'une voix chevrotante. Alice, je m'appelle Alice, poursuivit-elle. »

– « Eh bien, je vois que tu es pressée de franchir cette porte ! s'exclama la Chenille avec un regain d'énergie. »

Alice acquiesça timidement.

« Pourtant, il y a des choses que tu dois savoir avant de te lancer dans cette aventure, ma chère Alice, avertit la Chenille. Que sais-tu au juste, à propos d'ISATIS ? demanda-t-elle ensuite. »

– « Eh bien... pas grand-chose. J'ai lu sur une affiche qu'il y était question d'aider les personnes en difficulté, et notamment celles souffrant de troubles psychiques. J'ai lu également qu'on y trouvait **des personnes accompagnées, des administrateurs, des professionnels et des bénévoles**, répondit Alice. »

– « C'est un bon début, rétorqua la Chenille. Mais c'est loin d'être suffisant pour te lancer à la poursuite du lapin blanc ! ajouta-t-elle. »

Puis, à la manière d'une maîtresse d'école, la Chenille se lança dans une sorte de récit pédagogique devant une Alice tout à la fois médusée, amusée et captivée.

« Vois-tu, Alice, il te faut d'abord savoir ce que l'on entend par troubles psychiques. Derrière ce terme, se cache une multitude de situations aux manifestations très variées dont certaines sont reconnues comme étant un véritable handicap. Et, s'ils revêtent des formes plus ou moins sévères et plus ou moins persistantes, tous ces troubles ont en commun de générer une souffrance chez les personnes qui en sont atteintes, les conduisant quelquefois à une complète désocialisation. »

– « Je vois, répondit Alice. Heureusement que d'autres personnes prennent soin d'elles, ajouta-t-elle, pensive. »

– « En effet, approuva la Chenille. Chez ISATIS, ces personnes, dites accompagnées, sont donc accueillies et suivies par des professionnels au sein d'établissements et services. Certaines d'entre elles se rendent sur les lieux d'accueil de manière ponctuelle pour des entretiens individuels ou pour des temps de partage collectifs, certaines exercent une activité professionnelle en milieu protégé, d'autres sont amenées à séjourner dans des établissements de type internat, d'autres encore occupent un logement en milieu adapté. Quel que soit leur profil, toutes bénéficient d'un accompagnement personnalisé adapté à leurs besoins. »

– « Je comprends, dit la petite fille. J'imagine que les professionnels en question sont nombreux et qu'ils n'exercent pas tous le même métier, remarqua-t-elle. »

**PSYCHOLOGUES,
INFIRMIERS, CONSEILLERS
EN INSERTION
PROFESSIONNELLE,
CONSEILLERS EN
EMPLOI ACCOMPAGNÉ,
ANIMATEURS, ÉDUCATEURS,
INTERVENANTS À DOMICILE...**

Chaque jour, près de 300 professionnels accompagnent les personnes souffrant de troubles psychiques dans leur vie quotidienne, sociale et professionnelle.

– « Quelle perspicacité pour une fillette de ton âge ! s'exclama alors la Chenille. C'est vrai qu'ils sont nombreux : à la fin de l'année 2020, on en comptait à peu près 300. Ils sont psychologues, infirmiers, délégués à l'insertion, éducateurs, animateurs, agents d'entretien, cuisiniers, intervenants à domicile, secrétaires, comptables... J'en oublie sûrement ! Si tu pars à la poursuite du lapin blanc, tu en croieras probablement, tout comme des bénévoles. D'ailleurs, sais-tu ce qu'est un bénévole ? »

– « Pas du tout, susurra Alice, comme si elle avait peur de se faire réprimander pour son ignorance. »

– « Eh bien, on désigne généralement par bénévoles les personnes qui consacrent une partie de leur temps à une activité non rémunérée. On en rencontre fréquemment dans le milieu associatif. Chez ISATIS, certains d'entre eux s'impliquent directement auprès des personnes accompagnées, venant ainsi en soutien des professionnels, mais ils sont malheureusement encore trop peu nombreux... D'autres sont porteurs d'un mandat, c'est-à-dire d'un pouvoir politique qui leur est confié par voie électorale : c'est le cas notamment des administrateurs. Plus simplement, l'association est gérée par un groupe de personnes que l'on dénomme administrateurs et qui constituent le Conseil d'Administration. Ce Conseil d'Administration exerce ses missions sous le contrôle de l'Assemblée Générale qui est ce qu'il convient d'appeler l'organe souverain de l'association. **L'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration sont dirigés par une seule et même personne : le Président. Chez ISATIS, c'est Philippe REGIOR qui occupe cette fonction depuis maintenant 12 ans.** Mais, je m'égare... Tout ceci est sans doute un peu compliqué à comprendre pour une petite fille... Je devrais peut-être me contenter de te donner le nom de ces administrateurs, au cas où tu serais amenée à les croiser. Tiens, dit la Chenille en tendant un bout de papier à Alice. »

Alice saisit le papier et en prit rapidement connaissance.

Le Conseil d'Administration d'ISATIS

Au 31/12/2020, la composition du Conseil d'Administration était la suivante :

- * **Philippe REGIOR**, Président National [COLLÈGE 2 : PERSONNES QUALIFIÉES]
- * **Carine TADDIA**, Secrétaire [COLLÈGE 2 : PERSONNES QUALIFIÉES]
- * **Jean-Louis THELEME**, Trésorier [COLLÈGE 2 : PERSONNES QUALIFIÉES]
- * **Annick BOUSQUET** [COLLÈGE 2 : PERSONNES QUALIFIÉES]
- * **Pierre GAL** [COLLÈGE 2 : PERSONNES QUALIFIÉES]
- * **Vincent GIOBERGIA** [COLLÈGE 2 : PERSONNES QUALIFIÉES]
- * **Anne GIUJUZZA** [COLLÈGE 2 : PERSONNES QUALIFIÉES]
- * **Jean-José MALBEC** [COLLÈGE 2 : PERSONNES QUALIFIÉES]
- * **Maryse MAUFRE** [COLLÈGE 2 : PERSONNES QUALIFIÉES]
- * **Bernard OBRY** [COLLÈGE 2 : PERSONNES QUALIFIÉES]
- * **Christian HORNEZ**, Président du CDT 06 [COLLÈGE 3 : PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE DÉLÉGATIONS TERRITORIALES]
- * **Michèle DORIVAL**, Présidente du CDT 13 [COLLÈGE 3 : PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE DÉLÉGATIONS TERRITORIALES]
- * **Philippe NAUTIN**, Président du CDT 83 [COLLÈGE 3 : PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE DÉLÉGATIONS TERRITORIALES]
- * **Bernard LEMOINE⁽¹⁾** [COLLÈGE 4 : REPRÉSENTANTS D'UNE PERSONNE MORALE]

⁽¹⁾ Représentant de l'association ESPOIR Hérault en sa qualité de Vice-président

Elle n'eut pas le temps de lire la dernière phrase que la Chenille l'interpella à nouveau :

« Ah, j'oubliais... Nous n'avons pas parlé des adhérents. Et pourtant, ils sont importants, les adhérents ! Ce sont des personnes qui, parce qu'elles sont sensibles à la cause défendue par l'association, décident de la soutenir dans ses actions en lui versant une cotisation annuelle. Chez ISATIS, **les membres adhérents sont rattachés à une unité territoriale et ils élisent chaque année une personne pour les représenter à l'Assemblée Générale. Fin 2020, on en dénombrait 192.** Cela peut paraître beaucoup, mais c'est encore trop peu ! Oh, mais toutes ces explications m'épuisent... Je n'ai plus la force de continuer. Tiens, voici un document qui te permettra de découvrir les champs d'intervention de l'association et son implantation territoriale. Conserve-le précieusement : tu en auras probablement besoin une fois que tu auras rejoint le Pays d'ISATIS ! Moi, il est temps que je me retire. »

Semblant effectivement épuisée par son exposé, « *la Chenille [...] bâilla une ou deux fois, et se secoua. Puis, elle descendit du champignon et s'éloigna dans l'herbe en rampant.* »

ISATIS : aider un peu, beaucoup, passionnément...

À travers ses établissements et services situés en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse et Occitanie, l'association ISATIS accompagne les personnes souffrant de troubles psychiques dans leur vie quotidienne, sociale et professionnelle.



Emploi

- Association intermédiaire S2IP
- Atelier de réinsertion « Marionnettes des Alpes »
- Ateliers & Chantiers d'Insertion
- Dispositifs Emploi Accompagné
- Entreprise Adaptée
- Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)
- Service Accompagnement Renforcé Jeunes
- Service d'Accompagnement et de Conseil aux Entreprises et aux Salariés
- Services Prestations d'Appuis Spécifiques



Logement Hébergement

- Dispositif « Un chez soi d'abord »
- Foyer éclaté pour travailleurs en ESAT
- Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) avec hébergement
- Foyer d'hébergement pour jeunes adultes
- Foyer de vie
- Résidences accueil



Vie quotidienne Vie sociale Aide à domicile

- Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) de jour
- Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)
- Services d'Accompagnement Médico-Sociaux pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
- Association PACT - Soutien à domicile



Soutien psychologique et social

- Service d'Accompagnement Global
- Service d'Accompagnement Santé
- Service Relai Santé



Aide alimentaire

- Epicerie sociale et solidaire « Gourmandigne »
- Epicerie sociale et solidaire itinérante « Épicétou »



Formation

- Service ISATIS Formation

A wooden signpost is mounted on the trunk of a large tree in a lush forest. The sign is made of dark, weathered wood and features the text 'CHAPITRE III' in a white, serif font, underlined with two horizontal lines. Below this, the text 'Bienvenue au Pays d'ISATIS' is written in a white, serif font. The background shows a dense forest of tall, thin trees with sunlight filtering through the canopy, creating a warm, golden glow. The ground is covered in green grass and ferns.

CHAPITRE III
Bienvenue au Pays
d'ISATIS



Un peu frustrée de n'avoir pu remercier la Chenille, Alice plia soigneusement le document qu'elle lui avait confié pour le ranger dans la poche de son tablier. Puis, non sans appréhension, elle poussa la porte qui se dressait devant elle, dans l'espoir de lever le voile sur cette intrigante année 2020.

« Devant elle s'étendait un [...] couloir où elle vit le Lapin Blanc en train de courir à toute vitesse. Il n'y avait pas un instant à perdre : voilà notre Alice partie, rapide comme le vent. Elle eut juste le temps d'entendre le Lapin dire, en tournant un coin : « Par mes oreilles et mes moustaches, comme il se fait tard ! » Elle tourna le coin à son tour, très peu de temps après lui, mais, quand elle l'eut tourné, le Lapin avait disparu. »

« Décidément, quel vibrionnant personnage que ce lapin ! lança-t-elle. Après quoi peut-il bien courir ? »

Poursuivant son chemin, elle aperçut au bout du couloir le jardin le plus adorable qu'on puisse imaginer. Comme elle désirait [...] aller se promener au milieu des parterres de fleurs aux couleurs éclatantes et des fraîches fontaines !

Bien décidée à trouver le chemin qui la mènerait tout droit à ce merveilleux jardin, elle arriva devant une petite maison fort coquette, sur la porte de laquelle se trouvait une plaque de cuivre étincelante.

Alice ouvrit la porte et entra. Puis elle sortit le papier de sa poche, espérant qu'elle pourrait y trouver la signification du terme « siège social » inscrit sur la plaque ornant la maison.

Elle découvrit ainsi que le siège social d'une association désigne son domicile légal, c'est-à-dire l'adresse physique de son organe administratif. Se remémorant alors les explications de la Chenille concernant l'administration de l'association, elle se dit qu'elle devait se trouver dans la maison du Président, Philippe REGIOR.



« Si seulement j'avais la chance de le rencontrer, se dit-elle alors, je suis sûre qu'il pourrait répondre à toutes les questions que je me pose. »

C'est donc mue par cette réjouissante perspective et, il faut bien le dire, par une curiosité décidément insatiable, qu'Alice se lança dans un tour du propriétaire qui allait lui réserver bien des surprises.

« Ma foi, cette maison est vraiment bizarre ! Il n'y a que des bureaux... Pas la moindre chambre à coucher ni même une salle de bain... Ah tiens, voilà ce qui ressemble à une cuisine... Je vais aller regarder cela de plus près. »

À cet instant précis, elle entendit patauger [...] et elle ne tarda pas à s'apercevoir que ce n'était qu'une souris [...] « Est-ce que cela servirait à quelque chose, maintenant, pensa Alice, de parler à cette souris ? Tout est tellement extravagant dans ce souterrain, qu'elle est très probablement capable de parler : en tout cas, je peux toujours essayer. »

Elle commença donc ainsi :

« Madame la Souris, voudriez-vous me dire où je peux trouver le Président de l'association ? »

La Souris la regarda avec curiosité (Alice crut même la voir cligner l'un de ses petits yeux), mais elle ne répondit rien.

Au bout d'un long silence, elle finit par l'interroger avec sévérité : « Que lui veux-tu, au Président ? »

« Je souhaiterais simplement faire sa connaissance et lui dire à quel point je suis admirative de son travail et de son engagement, répondit timidement Alice, impressionnée par la rudesse de langage dont faisait montre cette nouvelle interlocutrice. »

« Et pourquoi penses-tu le trouver ici ? »

« Eh bien, parce que nous sommes dans sa maison. »

Étouffant à peine un éclat de rire, la Souris rétorqua d'un air moqueur :

« Mais qu'est-ce que tu racontes ? Le Président n'habite pas ici, voyons ! Ne vois-tu pas que l'on se trouve dans les bureaux de la Direction Générale ? Que tu es sotte ! Monsieur REGIOR vient ici à certaines occasions, notamment pour présider les réunions du Conseil d'Administration de l'association et de ses filiales, comme ce fut le cas en début d'année, très exactement le 23 janvier pour les associations PACT & S2IP, et le 28 février pour l'association mère ISATIS. Il lui arrive également de venir travailler avec le **Directeur Général, Jean-Claude GRECO**. D'ailleurs, s'il y en a un qui habite ici, si je puis dire, c'est plutôt lui ! Je dis cela car, même s'il est souvent en déplacement, il passe beaucoup de temps dans son bureau. Et, mon petit doigt me dit que cette année, il va y passer beaucoup, mais alors beaucoup de temps... D'ailleurs, si tu veux l'apercevoir, il est en salle de réunion, au bout du couloir. Mais, fais-toi petite car l'heure est grave : il a réuni en urgence l'ensemble des Directeurs pour un « **CODIR de crise** » comme ils disent. Si j'ai bien compris, cela fait suite à l'intervention télévisée du Président. Du Président de la République Emmanuel MACRON bien entendu... pas du Président d'ISATIS ! crut-elle bon de rajouter. »

« Comptez sur moi, je me ferai discrète. Mais avant cela, pourriez-vous m'indiquer la date du jour ? Vous évoquiez tout à l'heure des réunions qui s'étaient tenues en janvier et en février... »

« Quelle drôle de question... Le 13 mars 2020, pardi ! »

Alice, qui croyait avoir remonté le temps jusqu'au 1^{er} janvier de l'année 2020, ne put cacher son trouble. Mais, devant une souris visiblement de plus en plus agacée, elle se résigna à ne plus lui poser aucune question, la remerciant simplement pour le temps qu'elle avait bien voulu lui accorder.

La Souris, en guise de réponse, se contenta de hocher la tête avec impatience, en s'éloignant.

Puis la fillette se dirigea vers la salle de réunion, frissonnant à l'idée d'entrer dans un espace de « crise ». Gardant à l'esprit les recommandations de la Souris, elle colla discrètement son oreille à la porte pour tenter de recueillir quelques bribes de conversation et comprendre ainsi ce qui se tramait de si grave.

Et ce qu'elle entendit alors ajouta un peu plus à son émoi et à son inquiétude :

- * Virus
- * Covid-19
- * Stade 2 de l'épidémie
- * Fermeture des écoles
- * Télétravail
- * Visites et sorties interdites
- * Plan bleu
- * Plan de continuité d'activité...

Troublée par ce qu'elle venait d'entendre, Alice n'eut qu'une envie : fuir cet endroit au plus vite !

« Je regrette presque d'être entrée dans ce terrier... »

UN COMITÉ DE DIRECTION D'URGENCE EST CONVOQUÉ LE 13 MARS 2020

Ce sera le point de départ de notre actualité nouvelle consacrée quasi exclusivement à la gestion de la crise sanitaire de la Covid-19.

A ce stade, nous devons dans un premier temps et en urgence transmettre aux autorités de tarification et de contrôle (ATC) le « plan bleu » de chacun des établissements de l'association. Ce plan doit détailler les modalités d'organisation et les mesures à déployer dans l'établissement en cas de crise sanitaire ou climatique.

Ce dernier sera accompagné du plan de continuité d'activité (PCA) en cas d'épidémie virale.

A large, weathered wooden signpost is mounted on the thick, gnarled trunk of a tree. The signpost is rectangular with rounded corners and features the text 'CHAPITRE IV' underlined twice, followed by 'Un printemps hors du temps' in a serif font. The background is a lush forest with tall, thin trees and a ground covered in green grass and ferns. Sunlight filters through the trees, creating a warm, golden glow.

CHAPITRE IV
Un printemps
hors du temps



« Reste maintenant à pénétrer dans le beau jardin, et cela, je me demande comment je vais m'y prendre. »

En disant cela, elle arriva brusquement dans une clairière où se trouvait une petite maison. [...] Sous un arbre, devant la maison, se trouvait une table servie où le Lièvre de Mars et le Chapelier étaient en train de prendre le thé ; un Loir, qui dormait profondément, était assis entre eux, et les deux autres appuyaient leurs coudes sur lui comme sur un coussin en parlant par-dessus sa tête. La table était très grande ; pourtant tous trois se serraient l'un contre l'autre à un même coin. « Pas de place ! Pas de place ! » s'écrièrent-ils en voyant Alice. « Il y a de la place à revendre ! » répondit-elle avec indignation, et elle s'assit dans un grand fauteuil à un bout de la table.

Encore ébranlée par les émotions que lui avait procurées la visite du siège social, Alice se dit que l'endroit était idéal pour s'offrir une halte avant de poursuivre sa route vers le jardin merveilleux, même si l'hospitalité ne semblait pas être la qualité première des personnes se trouvant autour de la table...

Mais la fillette n'était pas au bout de ses surprises ! La « tea party » à laquelle elle venait de se joindre allait prendre une tournure pour le moins étonnante...

Bien qu'elle n'eût pas l'impression d'avoir parcouru une grande distance depuis son départ du siège, Alice se demanda soudain :

« Quelle heure peut-il être ? 17 heures, j'imagine... L'heure du thé de toute évidence, pensa-t-elle tout haut. Quoique... Cela mérite une petite vérification... J'ai l'impression d'avoir perdu toute notion de temps depuis ma chute dans le terrier ! »

Elle remarqua alors que, tout comme le Lapin Blanc, le Chapelier portait une montre... Enfin, ce qui ressemblait à une montre... car, selon toute vraisemblance, l'objet en question n'indiquait pas l'heure !

Elle s'exclama alors, à l'adresse du Chapelier :

« Quelle drôle de montre ! Elle indique le jour du mois et elle n'indique pas l'heure ! »

– Pourquoi indiquerait-elle l'heure ? murmura le Chapelier. Est-ce que ta montre à toi t'indique l'année où l'on est ?

– Bien sûr que non, répondit Alice sans hésiter ; mais c'est parce qu'elle reste dans la même année pendant très longtemps.

– Ce qui est exactement le cas de ma montre à moi », affirma le Chapelier.

Alice se sentit terriblement déconcertée. La remarque du Chapelier semblait n'avoir aucun sens. « Je ne comprends pas très bien », dit-elle aussi poliment qu'elle le put.

Insensible à cette remarque qu'il ignora avec une superbe déconcertante, le Chapelier se tourna vers le Loir pour lui poser une devinette sans queue ni tête.

C'est alors qu'un autre détail frappa la fillette : elle remarqua que la montre indiquait le 11, et non le 13 !

« La Souris m'a bien indiqué la date du 13 mars tout à l'heure, se dit-elle. Soit la montre est dérégulée, soit c'est le temps qui me joue des tours... Tout cela est bien étrange... »

L'air déconfit que prit alors la fillette sembla toucher le Lièvre de Mars qui l'interpella : « Eh bien, que t'arrive-t-il jeune fille ? Ton esprit semble ailleurs... Quelque chose te chiffonne peut-être ? »

« C'est que... je suis un peu perdue à vrai dire... »

« Tu ne trouves plus ton chemin ? »

« Non, ce n'est pas vraiment cela. J'ai plutôt l'impression d'avoir perdu tous mes repères temporels en entrant au Pays d'ISATIS, lui confia-t-elle. »

« Rassure-toi, petite, c'est le cas de tout le monde en ce moment, et pas seulement au Pays d'ISATIS, répondit-il placidement. »

« Ah bon ? Mais pourquoi dites-vous cela ? »

Cette question fit bondir le Lièvre de Mars qui s'emporta : « Mais enfin, dans quel monde vis-tu, petite ? **Depuis l'entrée en vigueur du confinement, le 17 mars, tout le monde a perdu ses repères !** »



Réveillé en sursaut, le Loir marmonna : « Ah oui, ça c'est sûr... »

« Mais enfin, quelqu'un peut-il me dire ce qui se passe ici ? Et pour commencer, peut-on m'indiquer la date du jour ? supplia Alice au bord des larmes. »

Visiblement attendris par cet accès d'angoisse, le Lièvre de Mars s'empressa de tendre une tasse de thé à Alice tandis que le Chapelier l'invitait gentiment à écouter ses explications.

« Je vais tout t'expliquer, ma chère petite, mais avant tout, il faut que tu saches que nous sommes aujourd'hui le 11 mai 2020, commença-t-il. La réalité, c'est que depuis le 17 mars 2020, le pays tout entier vit sous cloche, si je puis m'exprimer ainsi : des mesures de confinement ont été édictées par le gouvernement pour protéger la population d'un virus très contagieux et très virulent, le Covid-19, qui ne cesse de jouer avec nos nerfs... »

« C'était donc ça, l'interrompit Alice en repensant à ce qu'elle avait entendu à la Direction Générale. »

« Tu comprends donc mieux pourquoi le temps nous paraît être suspendu quelquefois. Nous espérons tous retrouver une vie normale très prochainement, mais n'osons plus y croire, poursuivit-il. Si j'osais, je dirais qu'il nous tarde d'avoir l'heur de retrouver notre vie d'avant, ajouta-t-il, arborant un air satisfait. »

« Tout cela est terrifiant... Mais alors, que deviennent les personnes accompagnées par ISATIS ? s'émut-elle. »

« Sois tranquille, la réconforta-t-il. Fort heureusement, **les professionnels d'ISATIS ont parfaitement su s'adapter à la situation.** N'est-ce pas ? demanda-t-il au Lièvre de Mars. »

« Bien sûr, répondit ce dernier. Comme l'a écrit le Président, Philippe REGIOR, dans la note transmise le 17 mars aux salariés : « Autour de nous, de vous, il y a des personnes qui ne peuvent être abandonnées. Les membres de votre famille, bien sûr, des voisins aussi, peut-être, mais il y a aussi et surtout les personnes en situation de handicap dont nous avons la responsabilité. » Des mots que les professionnels de terrain ont pris à la lettre, ajouta-t-il. »

« Ouf... répondit Alice, visiblement rassurée. »

« D'ailleurs, je leur tire mon chapeau ! s'exclama le Chapelier, joignant le geste à la parole. »

« C'est bien là le moins que l'on puisse faire, enchaîna le Lièvre de Mars. Notamment vis-à-vis des salariés qui se trouvent particulièrement exposés, à l'instar de ceux qui travaillent dans les structures d'hébergement telles que Le Villaret ou La Ferme d'Ascros, ceux qui assurent le service au sein des épiceries sociales Gourmandigne et Epicétou pour que les plus démunis puissent faire des achats de première nécessité, ou encore ceux qui interviennent dans les Résidences Accueil, et bien évidemment tous ceux qui continuent de se rendre au domicile des personnes accompagnées, comme les intervenants de la filiale PACT qui assurent leurs missions dans des conditions particulièrement difficiles. »

« Se protéger tout en prenant soin des autres... une équation difficile à résoudre... conclut le Chapelier pensivement. »

A ces mots, le Loir émergea de son sommeil : « Ah oui, ça c'est sûr... »

« Eh bien, décidément, quelle aventure ! s'écria Alice qui s'appêtait à prendre congé de ses hôtes, avant d'être retenue par le Lièvre de Mars. »

« Ne pars pas si vite, lui dit-il. Il faut que je te montre quelque chose... »

FOCUS SUR LES STRUCTURES D'HÉBERGEMENT, LES ÉPICERIES SOCIALES ET LES SERVICES À DOMICILE

Les équipes d'ISATIS travaillant notamment dans les structures d'internat, les résidences accueil ou encore les logements du dispositif « Un chez-soi d'abord » sont fortement mobilisées pour accompagner au mieux les résidents pendant la période de confinement.

Par ailleurs, l'épicerie sociale et solidaire Gourmandigne et l'épicerie itinérante Epicétou restent ouvertes et jouent un rôle important durant cette période. En effet, elles permettent aux bénéficiaires d'effectuer des achats de première nécessité.

Aussi, les intervenants à domicile de PACT – filiale d'ISATIS – continuent d'assurer leurs missions et se rendent régulièrement au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées.

A wooden signpost is mounted on the trunk of a large tree in a lush forest. The signpost is made of dark, weathered wood and has a slightly curved top. The text on the sign is white and reads "CHAPITRE V" followed by "Un confinement inspirant". The background is a dense forest of tall, thin trees, with sunlight filtering through the canopy, creating a warm, golden glow. The ground is covered in green grass and ferns.

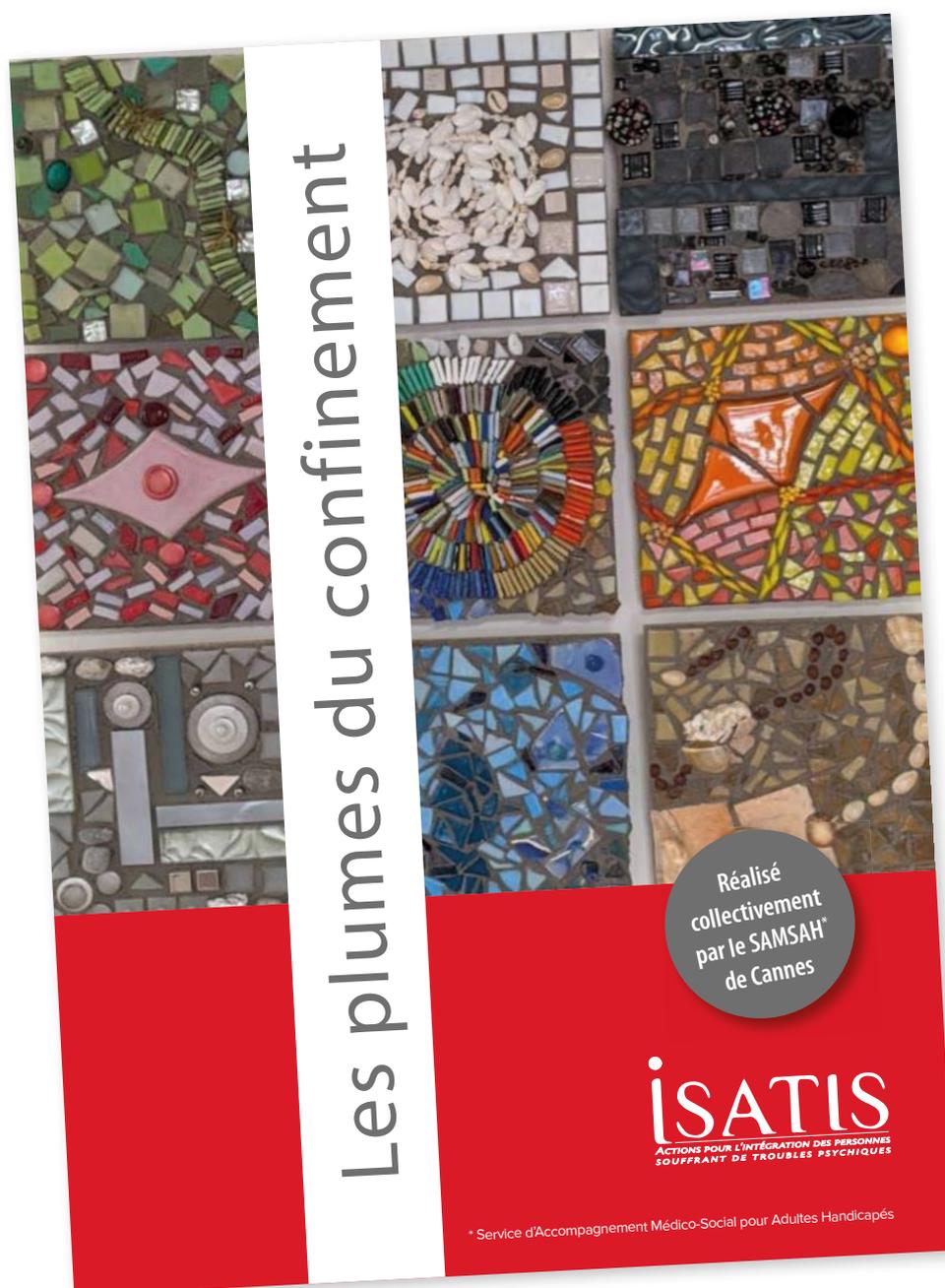
CHAPITRE V
Un confinement
inspirant

Prenant Alice par la main, le Lièvre de Mars la conduisit vers sa maison (*du moins elle pensa que c'était bien sa maison parce que les cheminées étaient en forme d'oreilles, et que le toit était couvert de fourrure en guise de chaume*).

« A quelque chose, malheur est bon, affirma alors le Lièvre de Mars. Tu connais ce proverbe ? Il date du XV^e siècle et signifie que tout ce qui est considéré comme malheur peut être envisagé, sous un autre rapport, comme bénéfique. Je te l'accorde, il est souvent compliqué de réfléchir ainsi lorsqu'un malheur nous tombe sur la tête ! Mais bon... Tout cela pour dire que la crise sanitaire que traverse notre pays, et plus particulièrement la période de confinement qui nous a été imposée a, pour certains, été source d'inspiration créative. Suis-moi, tu vas comprendre. »

Emboitant le pas du Lièvre de Mars dans un dédale de pièces plus biscornues les unes que les autres, la fillette se retrouva dans un grand salon qui ressemblait à une véritable halle d'exposition.

« Et voilà ! s'exclama le Lièvre. Tu vois, je ne t'ai pas menti, ajouta-t-il d'un air triomphant. Tu as devant toi **une partie de ce que le confinement a inspiré aux personnes accompagnées par l'association.** »



Les plumes du confinement

Cette œuvre a été créée, dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale 2020, par un collectif de participants dont le thème est « Santé mentale et discrimination ». Elle est exposée dans nos locaux la veille du confinement.



« De l'être singulier à l'infini pluriel », 16/03/2020.

Chloé, Lionel, Delphine, Audrey, Catherine, Sylvie, Charlotte, Sabah et Titaina.

Assortiment de tesselles de mosaïque, support bois, ciment colle.

Les plumes du confinement



« La joie ». CH.

Les plumes du confinement



Création de DM

Les plumes du confinement

« Je suis tombée sur ce dessinateur qui dessine de très beaux visages et ça m'a donné envie de les faire alors je me suis mise à les dessiner et la passion du dessin m'est venue ».



Histoire de portraits. CH.

Les plumes du confinement



Le rose s'exprime ! CH. 7/04/2020.

Les plumes du confinement



Le rouge s'exprime ! VH. 3/04/2020.

Les plumes du confinement



Le rouge s'exprime ! « Mme Eiffel ».CC. 1/05/2020.

Les plumes du confinement



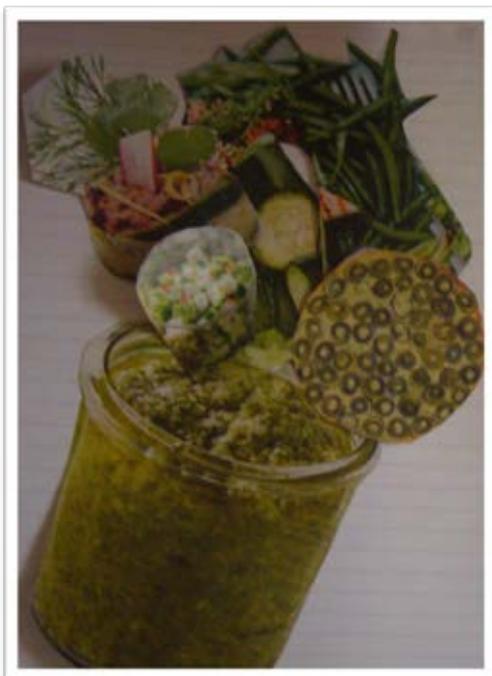
Le bleu s'exprime ! DM. 05/2020.

Les plumes du confinement



Le orange s'exprime ! DP. 4/05/2020.

Les plumes du confinement



Le vert s'exprime ! GF le 30/04/2020.

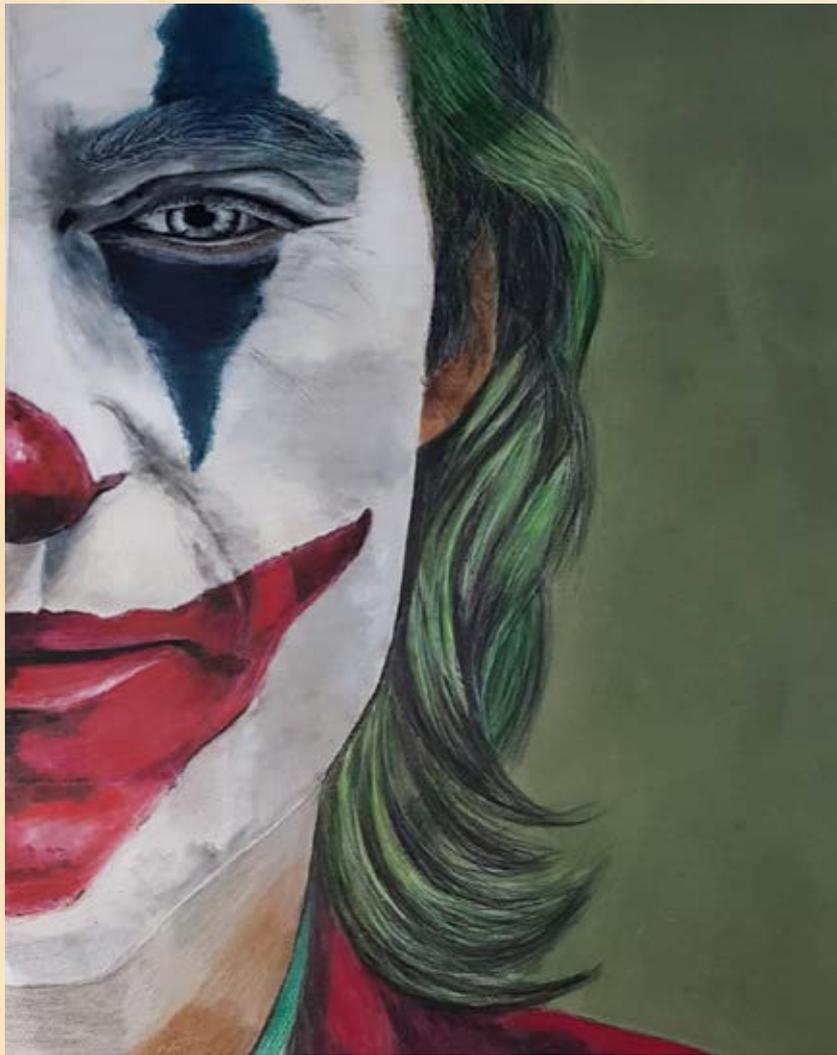


Scannez ce code à l'aide de votre smartphone afin de découvrir le recueil « Les plumes du confinement » dans son intégralité.



Durant la période de confinement, une personne accompagnée par les services d'ISATIS de Bastia s'est particulièrement illustrée par ses magnifiques dessins ! Voyez plutôt...





Subjuguée par la beauté des dessins qui tapissaient les murs et par la force des mots que dégageaient les textes issus du recueil « Les plumes du confinement », Alice se tourna vers le Lièvre de Mars : « Je te le confirme, à quelque chose malheur est bon... »

C'est alors qu'une voix tonitruante se fit entendre :

« Venez vite les amis, ça y est, nous sommes libérés de ce carcan : **le confinement est enfin levé** ! Nous allons pouvoir reprendre nos activités ! Enfin, une partie de nos activités car un certain nombre de lieux resteront fermés jusqu'à nouvel ordre... Mais les professionnels d'ISATIS vont enfin pouvoir retrouver leur poste de travail, et cela, ce n'est pas rien : j'ai entendu dire que le télétravail pesait à certains d'entre eux. Et puis, et puis, ils vont surtout pouvoir **de nouveau accueillir les personnes accompagnées dans les établissements et services** ! Et cela, c'est essentiel... »

Le porteur de cette excellente nouvelle n'était autre que le Chapelier qui déboula en trombe dans la pièce, trimbalant sur son épaule le Loir qui, l'esprit ensommeillé, se crut obligé de rétorquer : « Ah oui, ça c'est sûr... »

**À PARTIR DU 2 JUIN,
« LA LIBERTÉ ENFIN VA
REDEVENIR LA RÈGLE »**

Tels sont les mots du Premier ministre Edouard PHILIPPE lors de l'annonce du plan de déconfinement le 28 mai 2020.

A wooden signpost is mounted on the thick, gnarled trunk of a large tree in a lush forest. The sign is made of dark, weathered wood and has a slightly curved top. The text on the sign is white and reads "CHAPITRE VI" followed by "Un été aux accents de liberté". The background is a soft-focus forest with tall, thin trees and sunlight filtering through the canopy, creating a warm, golden glow. The ground is covered in green grass and ferns.

CHAPITRE VI
Un été aux accents
de liberté

Laissant ses hôtes fêter la fin du confinement autour d'un thé, Alice s'éloignait de la propriété du Lièvre de Mars lorsqu'elle entendit le Loir : « Tu vas probablement rencontrer le Chat du Cheshire. Salue-le de ma part ! Tu verras, il est très sympa, il sourit tout le temps ! »

– « Entendu, Monsieur le Loir, répondit Alice, amusée. Je n'y manquerai pas ! Vous pouvez dormir sur vos deux oreilles... »

La fillette marchait depuis un certain temps, contemplant toutes les merveilles qu'offrait cette nature luxuriante tout en montrant, il faut bien le dire, quelques signes d'impatience à l'idée de rejoindre le merveilleux jardin, *lorsqu'elle sursauta légèrement en voyant le Chat du Cheshire assis sur une branche d'arbre à quelques mètres d'elle. Le Chat se contenta de sourire en voyant Alice. Elle lui trouva l'air fort aimable ; pourtant, il avait des griffes extrêmement longues et un très grand nombre de dents ; aussi, elle sentit qu'elle devait le traiter avec respect.*

« Minet du Cheshire... », commença-t-elle assez timidement [...]. Le Chat se contenta de sourire plus largement. « Allons, jusqu'ici il est satisfait, pensa Alice, qui continua : Voudriez-vous me dire, s'il vous plaît, quel chemin je dois prendre pour m'en aller d'ici ?

– Cela dépend beaucoup de l'endroit où tu veux aller, répondit le chat.

– Peu m'importe l'endroit... dit Alice.

– En ce cas, peu importe la route que tu prendras, répliqua-t-il.

– ... pourvu que j'arrive quelque part, ajouta Alice en guise d'explication.

– Oh, tu ne manqueras pas d'arriver quelque part, si tu marches assez longtemps. »

[...] et il disparut.

« Pas si aimable que cela, songea-t-elle. C'est ce que j'appelle un sourire patelin..., dit-elle alors tout haut. »

Comme elle prononçait ces mots, elle leva les yeux, et voilà qu'elle aperçut à nouveau le Chat, assis sur une branche. [...]

« Tu disais ? lança-t-il à Alice. »

« Je disais que je vous trouvais fort aimable, fidèle au portrait que m'a brossé de vous le Loir, que j'ai rencontré il y a peu et qui vous passe bien le bonjour d'ailleurs ! »

– « Tu as rencontré mon ami le Loir ? Ah, mais ça change tout, ça ! Alors, dis-moi, ma chère petite, comment t'appelles-tu ? s'enquit-il alors. »

– « Je m'appelle Alice. »

– « Eh bien, Alice, considère à présent que je suis ton guide au Pays d'ISATIS. Que veux-tu savoir ? Que veux-tu faire ? Où veux-tu aller ? Qui veux-tu rencontrer ? interrogea-t-il avec un engouement frôlant la frénésie.

Cette salve de questions laissa la fillette sans voix.

Puis, reprenant ses esprits, elle lui confia : « Eh bien, il y a tant de gens que j'aimerais voir, mais hélas le temps m'est compté. Tout d'abord, j'aimerais rencontrer le Président d'ISATIS, mais j'ai cru comprendre qu'il était très pris... Ensuite, il me plairait de visiter des établissements et services, d'aller à la rencontre des personnes accompagnées, mais cela est certainement trop compliqué à organiser en si peu de temps... Et puis, bien évidemment, si je pouvais rejoindre le merveilleux jardin que j'ai entraperçu tantôt, je serais la plus heureuse des petites filles ! »

– « En effet, il s'agit là d'un programme très ambitieux, confirma le Chat. Cela étant, il y a peut-être

moyen de s'arranger... J'ai ouï dire que les équipes étaient en train de préparer des séquences vidéo aux fins d'organiser une sorte de visite virtuelle des sites d'ISATIS qui serait agrémentée de témoignages recueillis auprès des personnes accompagnées. Si j'ai bien compris, toutes ces séquences vidéo seront compilées dans un montage qui sera diffusé lors de l'Assemblée Générale. Si j'arrive à te faire entrer discrètement à l'Assemblée Générale, tu pourras profiter de cette visite et, cerise sur le gâteau, apercevoir Monsieur REGIOR ! se réjouit-il. Et ce n'est pas tout, sais-tu où se tiendra cette réunion ? Dans le merveilleux jardin ! ajouta-t-il avec son plus beau sourire. »

– « Vous exauceriez ainsi tous mes vœux, répondit la fillette tout émue. »

C'est alors que se firent entendre d'étranges bruissements... C'était le Lapin qui arrivait à vive allure, répétant à tue-tête : « En retard, en retard, je suis en retard ! »



Apercevant le Chat du Cheshire, il stoppa net sa course : « C'est terrible, je vais manquer le début de l'Assemblée Générale ! »

– « Mais que racontes-tu ? lui répondit le Chat d'un air détaché. Calme-toi, voyons, nous ne sommes que début septembre. »

– « Début septembre ? Mais je pensais que nous étions le 25 juin ! L'Assemblée Générale a donc déjà eu lieu et je n'y ai pas assisté... »

– « Ah ça, je te confirme que tu as manqué des tas de choses ! Mais pas l'Assemblée Générale, si ça peut te rassurer. Je t'annonce en effet qu'elle a été reportée au 18 septembre, mesures sanitaires oblige. Je ne sais pas ce que tu as fait cet été, mais une petite séance de rattrapage s'impose visiblement... Souffle un peu, prends place auprès de mon amie Alice, je vais vous raconter tout cela. »

Le Lapin obtempéra sous les yeux écarquillés de la fillette.

« Alors, pour commencer, je vous propose d'aller voir ce qui s'est passé du côté du **Comité de Direction, qui a eu, il faut bien le dire, fort à faire ces derniers mois pour assurer la continuité de service dans un contexte particulièrement compliqué**, devant se conformer aux nombreuses injonctions des pouvoirs publics tout en prenant soin des personnes accompagnées et des salariés, avec des effectifs quelquefois réduits. Cela dit, j'ai plutôt l'impression qu'ils ont appréhendé les choses avec philosophie et positivité à en juger par les propos qu'ils ont tenus lorsque le Directeur Général les a interrogés sur la manière dont ils avaient perçu la période de confinement. Tous se sont en effet accordés à souligner la grande adaptabilité des équipes et des personnes accompagnées qui ont su accepter et respecter les consignes, et à relever l'inventivité que ces contraintes ont finalement suscitée dans les modes de suivi des personnes. Et, bien entendu, tous se sont réjouis de constater qu'aucune situation dramatique n'avait été à déplorer.

**TOUS SE SONT ACCORDÉS
À SOULIGNER LA GRANDE
ADAPTABILITÉ DES ÉQUIPES
ET DES PERSONNES
ACCOMPAGNÉES QUI ONT
SU ACCEPTER ET RESPECTER
LES CONSIGNES, ET À
RELEVER L'INVENTIVITÉ QUE
CES CONTRAINTES ONT
FINALEMENT SUSCITÉE DANS
LES MODES DE SUIVI DES
PERSONNES.**

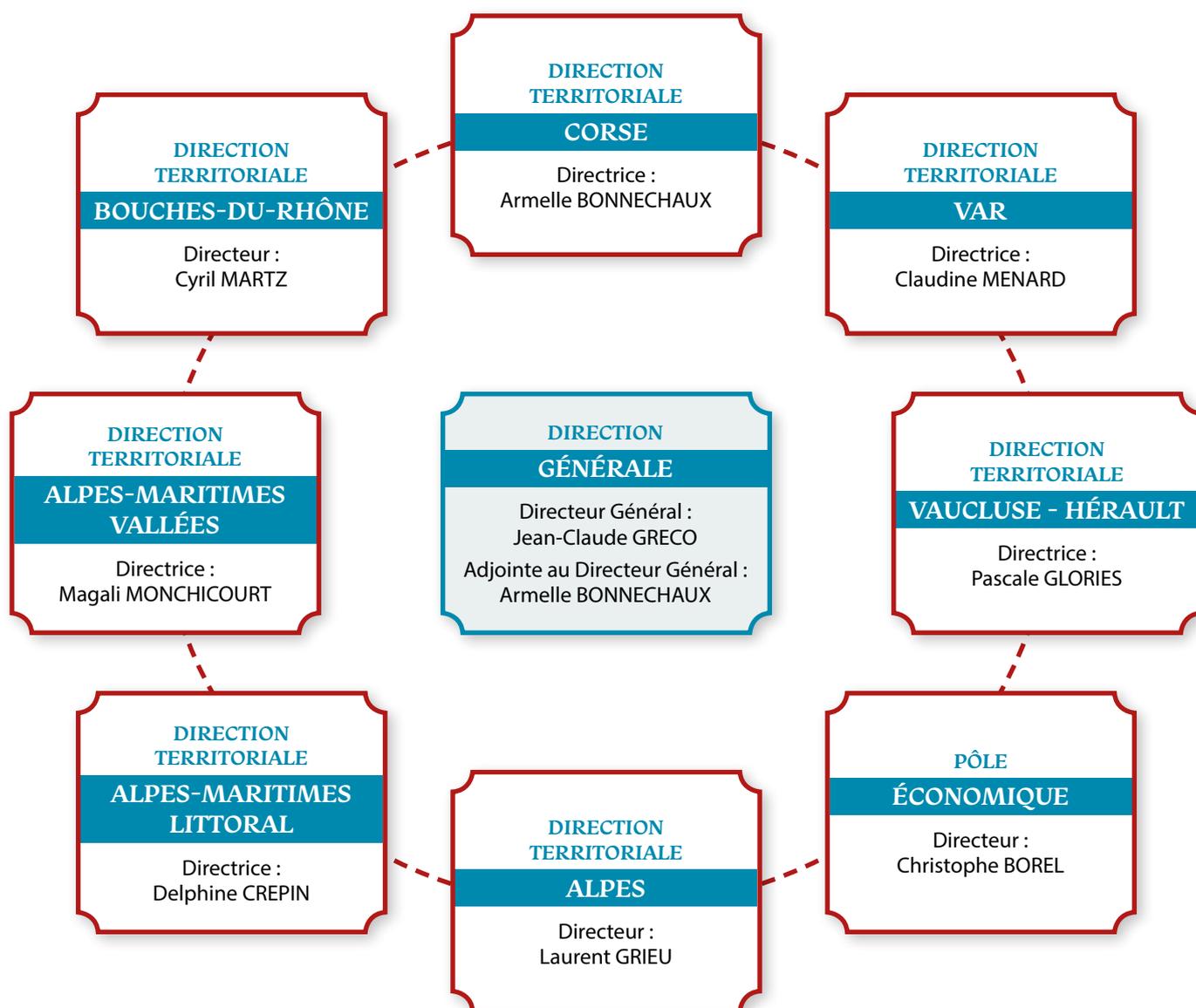
Au fait, il faut que je vous fasse part des **quelques changements qui ont eu lieu au sein de ce Comité de Direction**. Vous saviez déjà, je suppose, que Pascale GLORIES avait été promue Directrice Territoriale Vaucluse-Hérault le 1^{er} janvier, territoire dont elle avait déjà la responsabilité sous le contrôle d'Armelle BONNECHAUX, à laquelle elle a donc succédé. Peut-être ne saviez-vous pas qu'en février, un petit nouveau a fait son apparition dans l'équipe : il s'agit de Vincent LEFEBVRE qui est arrivé pour seconder Delphine CREPIN dans ses fonctions de Directrice Territoriale Alpes-Maritimes Littoral, Delphine qui a par ailleurs, il faut le rappeler, pris la Direction du dispositif « Un chez-soi d'abord Nice » dans le cadre du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale formé avec la Fondation de Nice et le CH Sainte-Marie de Nice. Quant à Christophe BOREL, il s'est vu confier, le

1^{er} juillet, et après un tutorat d'une année assuré par Armelle BONNECHAUX, la direction du Pôle économique regroupant l'entreprise adaptée et les filiales PACT & S2IP. »

– « Si je comprends bien, interrompit le Lapin, Armelle a passé le relai à deux de ses poulains cette année. Mais alors, que devient-elle ? »

– « Eh bien, elle a bien évidemment conservé la Direction de la Corse, et a par ailleurs été nommée Adjointe au Directeur Général le 1^{er} juillet, dans la droite ligne du poste de Directrice du développement et des partenariats qu'elle occupait déjà depuis 2019. Elle n'est donc pas près de s'ennuyer ! »

– « Me voilà rassuré, rétorqua le Lapin. Pour Armelle mais également pour Jean-Claude GRECO qui va pouvoir s'appuyer sur elle ! Merci pour cet éclairage, je m'aperçois en effet que mes informations n'étaient pas du tout à jour, ajouta-t-il. J'ai comme l'impression de m'être un peu égaré après le confinement... »



– « En effet, je t'ai aperçu à maintes reprises courir comme un lapin à travers bois, s'amusa le Chat. Mais bref... poursuivons. Il faut savoir que les administrateurs ne se sont pas non plus tourné les pouces pendant l'été. Ils ont quand même réussi à tenir une réunion de Bureau fin juin et un Conseil d'Administration début juillet, principalement pour préparer la fameuse Assemblée Générale, mais pas que... Voyez plutôt. »

Et le Chat du Cheshire se mit à dérouler l'ordre du jour de ce Conseil d'Administration estival, prenant soin de fournir des compléments d'information quand il le jugeait nécessaire.

Ordre du jour du Conseil d'Administration du 10/07/2020

- * Présentation du rapport d'activité associatif 2019.
- * Examen des comptes et du rapport financier 2019 en présence du Commissaire aux Comptes, Fabrice ALBRECHT et de l'expert-comptable, Philippe MATHEU.
- * Proposition d'affectation des résultats 2019.
- * Evaluation sur les orientations 2017-2020, avec le passage en revue de toutes les actions entrant dans les axes d'orientation en question.
- * Préparation de l'Assemblée Générale du 18/09/2020.
- * Point sur le tiers sortant : il s'agissait en l'occurrence de Philippe REGIOR, Jean-Louis THELEME et Bernard OBRY qui, tous 3, ont émis le souhait de renouveler leur candidature.
- * Délibération sur l'autorisation de contracter un emprunt pour financer les travaux de rénovation de la maison située au 37 avenue Saint Barthélémy à Nice, suite à un dégât des eaux qui a révélé des problèmes importants liés à la vétusté du bâtiment.
- * Délibération sur l'autorisation de dépôt d'un permis pour la construction de 8 studios à Puget-Théniers, en vue d'y loger les travailleurs de l'ESAT de la Ferme d'Ascros.
- * Délibération sur l'autorisation de création d'une Résidence Accueil de 24 places à Cannes.
- * Délibération sur l'autorisation de création de 5 places de Résidence Accueil dans le diffus, c'est-à-dire de logements autonomes captés en proximité des 3 Résidences Accueil niçoises en vue de les sous-louer, sur le principe d'un bail glissant, à des personnes abordant une nouvelle étape de vie autonome, avec la possibilité pour les personnes en question d'intégrer des actions collectives.
- * Délibération sur l'autorisation de création de 10 logements de type IML (InterMédiation Locative) : là encore, ce dispositif repose sur une offre locative destinée à accueillir un public en difficulté, le plus souvent en souffrance psychologique, pour accéder à un logement autonome.
- * Délibération sur l'autorisation de mener une étude en vue d'un rapprochement associatif avec l'association L'Atelier des Ormeaux, association implantée sur le territoire manosquin, dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Son exposé à peine terminé, le Chat disparut soudainement, pour réapparaître tout aussi soudainement un instant plus tard, devant la fillette visiblement agacée par le comportement imprévisible de son nouvel ami :

« Je voudrais bien que vous n'apparaissiez pas et ne disparaissiez pas si brusquement : cela me fait tourner la tête. »

« C'est bon », dit le Chat ; et, cette fois, il disparut très lentement, en commençant par le bout de la queue et en finissant par le sourire, qui persista un bon bout de temps après que le reste de l'animal eut disparu.

« Ma parole ! pensa Alice, j'ai souvent vu un chat sans un sourire, mais jamais un sourire sans un chat... C'est la chose la plus curieuse que j'aie jamais vue de ma vie ! »

Inutile de vous dire que, dans l'intervalle, le Lapin avait de nouveau pris ses pattes à son cou pour filer à travers bois...

A wooden signpost is mounted on the trunk of a large tree in a lush forest. The signpost is made of dark, weathered wood and has a slightly curved top. The text on the sign is white and reads 'CHAPITRE VII' in a serif font, underlined with two lines. Below it, 'De nouveaux horizons pour l'arrière-saison' is written in a similar serif font. The background shows a dense forest of tall, thin trees with sunlight filtering through the canopy, creating a warm, golden glow. The ground is covered in green grass and ferns.

CHAPITRE VII
De nouveaux horizons
pour l'arrière-saison

Le Chat s'étant une nouvelle fois volatilisé et le Lapin ayant une nouvelle fois pris la fuite, Alice se trouva une nouvelle fois bien seule... Ne se laissant pas pour autant abattre, elle reprit son chemin à travers bois, *lorsqu'elle remarqua que l'un des arbres était muni d'une porte qui permettait d'y pénétrer.* « *Voilà qui est bien curieux ! pensa-t-elle. Mais tout est curieux aujourd'hui. Je crois que je ferais aussi bien d'entrer tout de suite.* » Et elle entra. [...] elle traversa le petit corridor ; et puis... elle se trouva enfin dans le beau jardin, au milieu des parterres de fleurs aux couleurs vives et des fraîches fontaines.

Émerveillée, la fillette laissait son regard se poser sur toutes les splendeurs que déployait le jardin, quand elle aperçut les contours du Chat du Cheshire apparaître peu à peu derrière un arbrisseau.

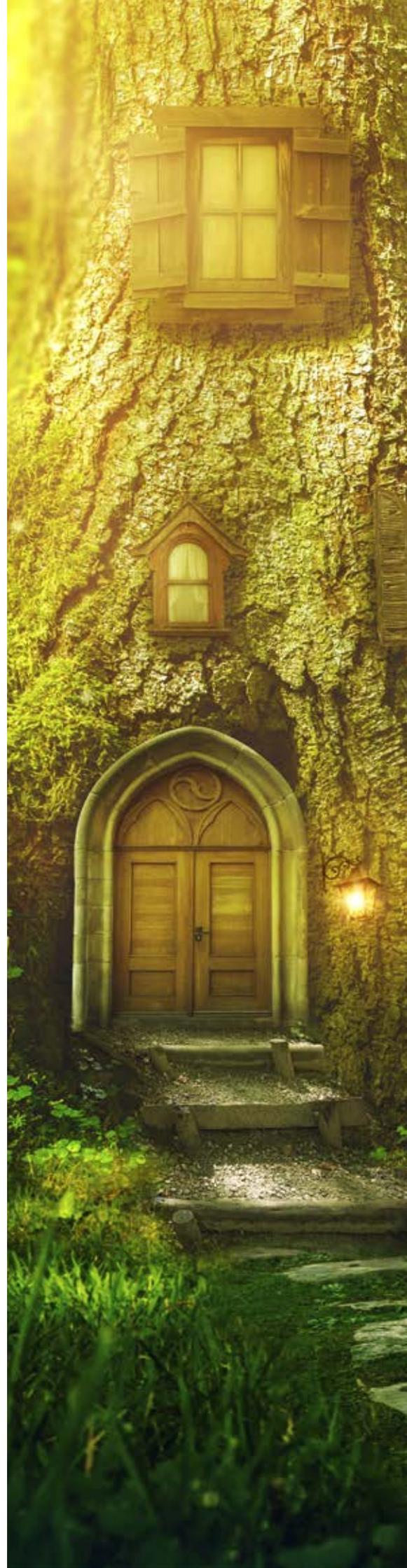
« Décidément, ton sens de l'orientation m'épate, ma chère Alice, chuchota-t-il. Tu n'as même pas eu besoin de moi pour arriver jusqu'ici... Félicitations ! Bon, à présent, écoute-moi. Je te rappelle que nous ne sommes pas censés être ici... nous ne sommes pas sur la liste des invités. Mettons-nous à l'écart, ils n'en sont qu'au café d'accueil, nous avons un peu de temps devant nous pour discuter. Alors, qu'as-tu appris depuis la dernière fois ? »

– « Rien de particulier, à vrai dire. As-tu de nouvelles informations à me communiquer ? »

– « Oui, j'ai assisté, en catimini bien sûr, à une **réunion inter-CDT** qui s'est tenue le 15 septembre. Ah, mais suis-je bête, j'imagine que tu ne sais pas ce qu'est un CDT... Un CDT, c'est un Conseil de Délégation Territoriale. ISATIS en compte 3 actuellement : un dans les Alpes-Maritimes, un dans le Var et un dans les Bouches-du-Rhône. Il s'agit d'instances composées de membres élus par les adhérents d'un même territoire, ces instances constituant en quelque sorte des émanations du pouvoir politique national que représente le Conseil d'Administration. Tu me suis ? »

Conseils de Délégations Territoriales (CDT)

- * **CDT Alpes-Maritimes**
Président : Christian HORNEZ
- * **CDT Bouches-du-Rhône**
Présidente : Michèle DORIVAL
- * **CDT Var**
Président : Philippe NAUTIN



– « A peu près, oui. Et quel est leur rôle ? »

– « En fait, la création de ces instances a été imaginée au moment de la révision du modèle de gouvernance en 2017, ce pour renforcer le maillage politique territorial de l'association dont la particularité est d'être née et d'être domiciliée dans les Alpes-Maritimes alors même que sa couverture géographique est interrégionale. A terme, d'ailleurs, chaque Direction Territoriale devrait être dotée d'un CDT. Pour en revenir à leurs missions, elles sont les suivantes : animer et développer la vie associative locale, représenter l'association auprès des pouvoirs publics locaux en collaboration avec les Directions Territoriales, communiquer sur le handicap psychique et évaluer les besoins pour y apporter des réponses adaptées. »

– « Tout ça ? répondit la fillette, visiblement impressionnée. »

– « Tout ça, oui, comme tu dis. Et, si j'ai bien compris, le passage de la théorie à la pratique n'est pas si aisé... C'est précisément pour cette raison que Monsieur REGIOR a provoqué cette rencontre : en réunissant le Directeur Général, les Présidents des CDT et les Directeurs Territoriaux concernés, il espérait trouver des pistes pour relancer l'activité de ces CDT qui, visiblement, n'est pas satisfaisante. Il semblerait que cette réunion se soit bien déroulée, que les écueils aient été identifiés, qu'une réflexion de fond soit engagée pour les contourner, et que tous les espoirs soient permis pour une relance des CDT en 2021. »

C'est alors que surgit le Lapin Blanc qui leur fit signe de s'approcher : nous étions le 18 septembre, une journée importante pour ISATIS qui allait enfin pouvoir tenir son **Assemblée Générale**. Une journée qui se déroula sous les meilleurs auspices, avec une matinée consacrée comme il se doit à la partie statutaire, au cours de laquelle tous les rapports annuels furent approuvés à l'unanimité, la démission du CH Sainte-Marie actée et la nomination des deux nouveaux administrateurs, Anne GIUJUZZA et Pierre GAL, ratifiée. L'année 2020 marquant également la fin du cycle des orientations 2017-2020, il a fallu en dresser le bilan, bilan qui a permis de vérifier une certaine cohérence, pour ne pas dire une cohérence certaine, entre les paroles et les actes.

LES MISSIONS DES CONSEILS DE DÉLÉGATIONS TERRITORIALES (CDT) SONT LES SUIVANTES :

Animer et développer la vie associative locale

Représenter l'association auprès des pouvoirs publics locaux en collaboration avec les Directions Territoriales

Communiquer sur le handicap psychique et évaluer les besoins pour y apporter des réponses adaptées



Morceaux choisis du bilan des orientations 2017-2020

1. Mise en œuvre de la nouvelle gouvernance

A l'échelon national

- 01/01/17 : mise en œuvre des statuts adoptés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13/09/16
- 27/06/17 : approbation du nouveau règlement intérieur par l'Assemblée Générale
- 21/09/18 : approbation du nouveau projet associatif par le Conseil d'Administration
- 07/03/19 : session de formation pour les instances bénévoles

A l'échelon territorial

- 22/02/18 : création du CDT 06
- 05/04/18 : création du CDT 83
- 20/09/19 : création du CDT 13

2. Création d'alliances institutionnelles

- Mise en œuvre du Un chez-soi d'abord Nice dans le cadre du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) formé avec la Fondation de Nice et le CH Sainte-Marie
- GCSMS en cours de création pour la mise en œuvre du dispositif Un chez-soi d'abord Corse
- Partage des locaux de Gap avec l'URAPEDA
- Mise à disposition de moyens et de personnel entre ISATIS et ses filiales
- Mise à disposition de personnel entre ISATIS et le GCSMS Un chez-soi d'abord Nice
- Convention partenariale passée avec Espoir Hérault pour un accompagnement à la vie sociale des Résidences Accueil de l'Hérault
- Parrainage du Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) de Draguignan par l'Unafam 83 et de celui d'Arles par l'Unafam 13

3. Etude des opportunités de développement externe

- Reprise des GEM de Grasse (06) et de Draguignan (83) à la demande de l'ARS
- Etude de reprise de l'association l'Atelier des Ormeaux de Manosque (04) sur sollicitation de sa Présidente

4. Promotion des compétences, adaptation aux évolutions

- Plan de formation pluriannuel conséquent
- Internalisation de la gestion de la paie, confiée depuis fin 2017 à Anne NEUMANN en plus de sa fonction de gestionnaire des Ressources Humaines

- Promotion de Responsables de Pôle / Territoire au poste de Directeurs de Pôle / Territoire (Cyril MARTZ, Claudine MENARD, Pascale GLORIES, Christophe BOREL)
- Nomination d'Armelle BONNECHAUX au poste de Directrice du Développement et des Partenariats puis à celui d'Adjointe au Directeur Général
- Création de la fonction de Coordinatrice des GEM, occupée par Fabienne COULET

5. Accroissement de nos moyens de communication

- Après sa refonte, animation régulière du site www.isatis.org par le Chargé de communication
- Création d'un site internet pour les filiales PACT & S2IP et pour le dispositif Emploi Accompagné
- Refonte du catalogue ISATIS Formation

6. Accentuation de nos efforts sur les actions prioritaires

Logement

- Après Lorenzi et Bréa, ouverture en 2018 d'une 3^e Résidence Accueil à Nice et création du Pôle Logement à la DT 06 Littoral
- Création en 2019 du dispositif « Logement d'abord & santé 05 »
- Mise en œuvre fin 2019 du Un chez-soi d'abord Nice

Emploi

- Création de l'épicerie sociale itinérante Epicétou (04)
- Lancement d'une expérimentation Job Coaching à Toulon (83)
- Mise en œuvre du dispositif Emploi Accompagné en Corse et dans le Vaucluse

7. Elargissement de nos champs d'actions auprès de nouveaux publics

- Création du Foyer Jeunes Adultes à la Ferme d'Ascros
- Accueil des situations dites « critiques » dans les établissements de la DT 06 Vallées
- Mise en œuvre du « projet expérimental jeunes » aux Marionnettes des Alpes

8. Etre présents auprès des pouvoirs publics pour faire valoir notre capacité à agir

- En juin 2019, co-organisation de la 68^e édition des Journées Nationales de formation continue Santé Mentale France au CUM de Nice
- Rencontres avec des Ministres : Agnès BUZIN, Julien DENORMANDIE, Sophie CLUZEL



Philippe REGIOR (à droite sur la photo), Président d'ISATIS, et Jean-Claude GRECO, Directeur Général, lors de l'Assemblée Générale annuelle de l'association qui s'est déroulée le 18 septembre 2020 à l'Hôtel Mercure Cannes-Mandelieu.

Comme convenu, l'après-midi fut consacrée à la diffusion du film « Tous en scène à travers nos territoires », avec une part belle faite à l'expression des personnes accompagnées dont certaines avaient bien voulu livrer leur témoignage par écran interposé. Et, comme à chaque fois que la parole est donnée aux personnes accompagnées, l'émotion gagne l'assemblée... Un seul regret : que les personnes en question n'aient pu être présentes en raison des restrictions sanitaires...

Cerise sur le gâteau, la présence du Lapin Blanc, du Chat du Cheshire et de la petite Alice passa inaperçue... Et tous trois profitèrent de l'effervescence traditionnellement observée en ces fins de journée pour quitter les lieux aussi discrètement qu'ils les avaient rejoints, rebroussant chemin vers l'endroit de leur première rencontre.

Là, visiblement éreintée par cette nouvelle journée de découverte, Alice s'endormit au pied d'un arbre. Elle se réveilla un instant plus tard, en tout cas ce qui lui parut être un instant, sous le regard attendri du Chat qui lui murmura :

« Eh bien, je commençais à m'inquiéter... Tu as dormi si longtemps... Nous sommes déjà fin décembre, tu sais. »

Puis, sans même lui laisser le temps de répondre, il entama une nouvelle séance de rattrapage, visiblement soucieux d'honorer son rôle de guide jusqu'à la fin de l'année :

« Ma petite Alice, je suis ravie de t'apprendre que l'activité d'ISATIS n'a pas faibli pendant le confinement automnal, auquel tu as échappé donc, qui s'est révélé, fort heureusement, beaucoup moins contraignant que sa version printanière ! J'ai donc des tas de choses à te raconter ! Mais rassure-toi, je vais m'efforcer d'aller à l'essentiel... »

Devant tant de détermination, la fillette ne put qu'acquiescer d'un hochement de tête. Puis elle s'assit en tailleur, prête à se laisser porter par l'éloquence de ce chat décidément peu ordinaire...

« Alors, pour commencer, sache que tu as manqué deux **Conseils d'Administration** : celui du **28 octobre** tout d'abord. Et quel dommage... Tu aurais adoré l'intervention de Sébastien, venu présenter le métier de Médiateur de santé pair qu'il a exercé pendant plusieurs années. Et comme je sens que tu le regrettes déjà, je vais te lire quelques extraits du procès-verbal de cette séance...

Il nous présente le métier de Médiateur de santé pair...

S'agissant de la formation des médiateurs de santé pairs tout d'abord, Sébastien dit regretter que cette formation, très complète et poussée, comprenant des matières telles que droit de la santé, du travail, la sociologie de la santé et de la précarité, présente un caractère quelque peu élitiste susceptible d'écarter des candidats potentiellement compétents.

A propos de l'intégration des médiateurs au sein des équipes à présent, il fait part des réticences quelquefois exprimées par les autres professionnels, probablement par crainte. Des comportements ne facilitant évidemment pas l'insertion des médiateurs qui ont souvent dû légitimer leur place et dont le rôle s'est construit de manière progressive.

Concernant plus particulièrement son intégration au sein de l'équipe pluridisciplinaire, il indique qu'après avoir démontré qu'il n'allait prendre la place de personne, les réticences initiales se sont estompées, laissant place à une ambiance plutôt « bon esprit ».

Du côté des usagers, il confie qu'ils lui ont paru quelque peu désarçonnés au début, lui posant de nombreuses questions. Sébastien indique alors que, là encore, il lui a fallu démontrer le bien-fondé de

son intervention en éclairant les esprits sur la notion de rétablissement, et en soulignant que son vécu ne pouvait que renforcer la crédibilité et la portée de sa parole.

Avec le recul, il pense :

- * Avoir favorisé l'autonomie de ses pairs en les accompagnant dans un certain nombre de démarches de la vie quotidienne.
- * Avoir contribué à modifier la représentation de la maladie psychique et des préjugés qui l'entourent, ce à la faveur de beaucoup de tact et d'humilité, sans jamais se positionner en tant que « patient expert ».
- * S'être fait le porte-parole des patients, en participant à des Semaines d'Information sur la Santé Mentale, des colloques, s'évertuant à déstigmatiser la maladie psychique.
- * Avoir aidé ses pairs à retrouver l'estime de soi et à lutter contre l'auto-stigmatisation, notion très prégnante chez le patient qui finit par penser qu'il est ce que les autres pensent de lui, ce qui se révèle très freinant dans le processus de rétablissement.

Comme tu t'en doutes, cette intervention a été particulièrement appréciée des administrateurs !

Le 2^e Conseil d'Administration que tu as manqué, c'est celui du **18 décembre**. Voyons, que pourrais-je t'en dire ? Ah oui... Je me souviens d'un point particulièrement intéressant intitulé « Les orientations d'ISATIS en question(s) ». Le plus simple, peut-être, c'est que je te lise le préambule de la note écrite par le Président, Philippe REGIOR, pour amorcer cette réflexion qui devrait se poursuivre en 2021. Alors, voilà :

Les réflexions du Conseil d'Administration (CA) portant sur les orientations associatives pour les cinq prochaines années seront à croiser avec les réflexions de la Direction Générale et des Directions Territoriales, le but final étant de définir le contour de l'association que nous voulons tout au long et au cours de cette période. Le CA arrête comme principe que les décisions qui découleront des réflexions menées seront arrêtées lors d'un séminaire en 2021.

Préalable

L'association présente à ce jour un équilibre certain avec des moyens humains, financiers et techniques de qualité pour une finalité sociale largement reconnue.

Les différents niveaux d'intervention de l'association fonctionnent bien et l'état d'esprit révèle une réelle concordance dans les valeurs portées par tous.

De ce fait, devons-nous simplement imaginer de nouvelles orientations à la marge de ce que nous sommes et faisons ?

Cette question mérite d'être posée parce qu'elle induit soit un certain immobilisme (qui n'est pas forcément négatif), soit une réelle interrogation sur l'identité qui est la nôtre et sur l'évolution de cette identité (différente, mieux reconnue, davantage rassembleuse, plus innovante, etc.).

Les Orientations Associatives : pour quelle identité ?

Si nous optons pour une interrogation de cette identité en prévision de la faire évoluer, alors nous sommes devant une série de questions dont les toutes premières seraient :

- Qui sommes-nous ?
- Qui voulons-nous être ?
- Où allons-nous ?

Questions qui se déclinent sur un horizon à cinq ans, parce qu'il est difficile à notre époque d'avoir une vision à 20 ans, mais, pour autant, questions qui nous définissent dans ce que nous sommes, dans ce que nous voulons être et dans la direction que nous prenons.

Intéressant, non ? »

– « En effet, répondit la fillette, un peu assommée, il faut bien le dire, par la multitude d'informations qu'elle venait d'ingérer. Je vois en tout cas que l'on ne s'ennuie pas à ISATIS, ajouta-t-elle timidement. »

– « C'est vrai. Et dis-toi qu'il ne s'agit là que d'un échantillon... D'ailleurs, j'y pense, il faut que je te parle des projets en cours, à présent ! »

Et le Chat du Cheshire se mit à énumérer l'ensemble des **projets en cours**, dont il espérait que certains verraient le jour en 2021 : l'épicerie Graine d'ISATIS, la Résidence Accueil de Castelnau-le-Lez, celle de Fréjus Plage, de Digne-les-Bains, de Vauvert, des dispositifs IML (InterMédiation Locative) à droite et à gauche, le GCSMS de Corse, le chantier d'insertion à la prison de Borgo, l'expérimentation AILSI (Alternative à l'Incarcération par le Logement et le Suivi Intensif)...

C'est alors qu'Alice se retrouva couchée sur le talus, la tête sur les genoux de sa sœur qui enlevait doucement de son visage quelques feuilles mortes tombées des arbres.

« Alice, ma chérie, réveille-toi ! lui dit sa sœur. Comme tu as dormi longtemps !

– Oh, quel rêve bizarre je viens de faire ! s'exclama Alice.

Et elle se mit à raconter, autant qu'elle pouvait se les rappeler, toutes les étranges Aventures que vous venez de lire.

Lorsqu'elle eut fini, sa sœur l'embrassa et dit :

« C'était un rêve vraiment très bizarre, ma chérie ; mais, à présent, rentre vite à la maison pour prendre ton thé ; il commence à se faire tard. »

Alice se leva et s'en alla en courant, tout en réfléchissant de son mieux au rêve merveilleux qu'elle venait de faire.



[épilogue]

Nous voilà arrivés au terme d'une histoire bien étrange...

Inspirés par une année écoulée faite de privations, de temps suspendus et de libertés confinées, les auteurs et illustrateurs de l'édition 2020 de notre activité ont voulu vous offrir un voyage.

En vous plongeant dans l'univers d'Alice, partie à la découverte d'ISATIS au détour d'un rêve fantastique, ils ont conjugué le réel et l'imaginaire.

N'est-ce pas là le reflet de nos vies ou du moins une aspiration à vivre en partage l'Être et l'Imaginaire ?

Et au-delà de nos vies, que dire de celles des personnes que nous accompagnons ? Ces personnes qui, malgré elles, traversent les épreuves de leur maladie en essayant sans cesse d'appriivoiser des imaginaires tempétueux à leur âme, à la recherche d'apaisements dans une réalité plus ordinaire, plus douce.

Alors, en forme d'hommage à leur mal, nous avons un instant pris place dans l'imaginaire pour vous raconter le réel.

Nous avons juste choisi de l'adoucir pour qu'il soit rêve au lieu d'être trouble.

Ce voyage au travers de notre folle rédaction et illustration d'ISATIS en 2020, nous le devons aux personnes auprès desquelles nous nous efforçons de soulager le confinement quotidien dans leur maladie.

Aussi, nous pouvons les remercier de nous avoir donné une inspiration dont ils sont la source.

Nous leur rendons ainsi hommage pour leur courage, leur force et leur exemplarité à chercher dans le tumulte de la folie une humanité meilleure et bienveillante à leur égard.

Que ce rapport cette année soit le témoignage de notre reconnaissance à leur endroit pour la richesse de ce qu'ils nous offrent à imaginer de leur monde intérieur, mystérieux, et l'attachement qu'ils nous procurent par les leçons de vie qu'ils nous donnent.

En vous proposant ce récit de notre histoire associative le temps d'une année, nous espérons n'avoir pas heurté certaines sensibilités, davantage en attente d'un récit plus conventionnel.

Il est des périodes qui peuvent apparaître plus propices à s'autoriser un peu de liberté d'expression.

Enfin, c'est du moins ce qui nous a semblé de circonstance.

~Jean-Claude GRECO, Directeur Général~



*« Le meilleur moyen de réaliser l'impossible
est de croire que c'est possible. »*

Lewis Carroll



SIÈGE SOCIAL / DIRECTION GÉNÉRALE

Astragale Bureaux
6, avenue Henri Barbusse
06100 Nice

Tél. 04 92 07 87 87
directiongenerale@isatis.org

www.isatis.org



Suivez-nous sur 